



FICHE TECHNIQUE : EVALUATION EN MILIEU DE TRAVAIL

Objectif

Permettre aux demandeurs d'emploi de vérifier leurs compétences et capacités professionnelles par rapport à l'emploi recherché ou de découvrir les conditions d'exercice d'un métier envisagé

Publics concernés

Tout demandeur d'emploi concerné par l'un de ces objectifs

Contenu

Mise en situation réelle en entreprise pendant une durée de 80 heures maximum, permettant l'évaluation des compétences et/ou capacités précisées par le conseiller Pôle Emploi
L'évaluation est réalisée avec l'appui d'un correspondant dans l'entreprise